



Haute-Normandie

COMPTE RENDU DU CE DU 21 Mai 2015

Point 1: Approbation des procès verbaux :

- ✓ Approbation des PV du 13 mars à l'unanimité

Point 2: Consultation sur le règlement intérieur :

- ✓ 11 votants
- ✓ 10 votes contre (dont le SNU); 1 NPPV

Point 3: Présentation de l'étude sur les radiations :

- ✓ Déclaration préalable à ce point dans laquelle la CGC, sans nous nommer, nous vise purement et simplement et réfute l'utilité de notre demande de rapport, chose que l'on a demandé à la direction à maintes reprises et depuis plusieurs mois. En outre, nous accusant d'acharnement. FO s'est associé à la déclaration de la CGC.
- ✓ Il faut savoir que ce rapport de qualité (ce que nous avons dit à la direction) conclu que la différence entre les agences où il y a moins de radiation en région – Tréport, Evreux Sud, Dieppe Belvédère- par rapport à celles où il y en a le plus – Darnétal, Fécamp, Maromme- n'est pas significative (0.9% de différence). Pour poursuivre, ce rapport stipule que ce taux de radiation est majoritairement mécanique, corrélé donc avec l'activité des agences. C'est-à-dire que plus l'agence, convoque plus le taux de radiation est élevé. En effet, la part du taux de radiation automatique est plus élevé sur les agences « en tête » de 34 à 37% que sur celles où il y a moins de radiation (26 à 30%). Le rapport souligne que les ELD sont bienveillantes vis-à-vis des DE et que cette question de radiation est l'affaire de tous.
 - **Intervention SNU** : Nous soulignons que c'est un sujet important qui mérite des éclaircissements, car il a un impact fort sur les DE et donc sur les conditions de travail de nos collègues. De plus, ni la CGC ni FO n'avaient manifesté d'opposition lors de nos demandes réitérées. Contrairement à ce qu'a dit la CGC lors de sa déclaration, nous n'avons jamais qualifié les DAPE comme étant « méchants ». Pour une organisation syndicale qui trouvait le sujet inutile à traiter, la CGC a pu très largement s'exprimer.
En outre, ce rapport préconise des axes d'améliorations et un souhait des ELD d'être mieux accompagnées par la DR. On peut donc constater que ce rapport n'était pas vain !
 - DR : le rapport vient de sortir, la direction n'a donc pas encore eu le temps d'étudier les préconisations à mettre en œuvre.

Point 4:Information sur l'externalisation des attestations employeurs:

- ✓ D'ici la fin de l'année, les AE isolées seront enregistrées par un prestataire (ne sont donc pas concernées les AE suite à DPC, ni celles accompagnées par une DAL).
 - **Intervention SNU** : nous alertons sur l'externalisation grandissante de l'activité des agents indemnisation. Nous considérons qu'il s'agit d'une première étape dans le processus de dématérialisation du traitement de la DAL.
 - DR : Le traitement des BS et des AE n'est pas le cœur de métier des agents GDD. Il y aura toujours besoin de l'expertise des agents GDD.
 - **Intervention SNU** : nous rencontrons en accueil de plus en plus de problème par rapport au traitement des BS des DE. Nous sommes incapables de dire aux De dans quel délai seront traités leurs BS.
 - DR : Les délais de traitement sont satisfaisants dans la mesure où nous avons entre 0,5 à 0,8% de rejet des BS à réception, mais sur un volume de 25000 BS par mois dans notre région cela peut représenter une centaine de situations difficiles. Le prestataire doit tenir le délai de 48 à 72h maxi pour traiter les BS à réception. Dans la très grande majorité des cas, cela est fait « à la sortie du camion », cependant la poste peut nous offrir quelques surprises par moments.

Point 5:Point RH:

- ✓ Le taux de proposition des EPA au 18 mai est à 30%.
- ✓ Au 30 avril le plan de formation est réalisé à 38%.

Point 6:Information sur la marche générale de Pôle emploi Haute-Normandie:

- ✓ En information nationale, le comité d'administration a approuvé la généralisation des équipes de contrôle et de recherche d'emploi.
- ✓ En information régionale :
 - A ce jour 106 personnes sur 113 ont remis leur fiche de vœux. Le décompte est de :
 - 22 pour Cauchoise, 31 pour Luciline et 53 pour Darnétal.
 - **Intervention SNU** : nous intervenons concernant le comité d'arbitrage. En effet le document étant peu clair à ce sujet. Finalement et contrairement à ce qui nous a été dit le mois dernier, la DR nous répond que **l'agent s'il n'est pas d'accord avec son affectation, pourra lors de son entretien demander à saisir le comité d'arbitrage pour statuer sur sa problématique. L'agent pourra donc demander à son N+1 ou N+2, et même alerter la DT directement.**
- ✓ Fermeture des agence (à priori) le 11 juin pour présentation par les prestataires retenus des prestations Activ' Projet et Activ' Emploi. Premières planifications ouvertes le 6 juillet.
- ✓ Ouverture « emploi store » le 2 juillet avec une présentation à tous les conseillers d'ici fin juin sous forme « AOSI ».

- ✓ La présentation officielle auprès des ELD des conseillers dédiés entreprise a été faite. Parution sur l'Intranet depuis le 21 mai. Les personnes intéressées peuvent se positionner jusqu'au 3 juin par mail auprès de leur ELD. Résultat des candidatures entre le 15 et 20 juin.
 - **Intervention SNU** : Entre ce qu'il a été dit le mois dernier en CE et mardi dernier en DP, la réponse de la direction concernant les congés est contradictoire. Pouvez nous nous assurer comme cela été dit en DP que la règle des 50% de présents concernant les congés ne sera pas appliquée qu'au sein des équipes « conseillers dédiés ».
 - DR : nous confirmons ce que l'on a dit en DP, l'équilibre des demandes de congés sera traité sur l'ensemble des conseillers des agences et non seulement sur l'équipe des conseillers « dédiés ».

Point 7/:Approbation des comptes du CE pour l'exercice 2014:

- ✓ Présence de M LORDEREAU, commissaire aux comptes, qui a certifié les comptes du CE.
- ✓ Approbation des ASC et du budget de fonctionnement : vote pour à l'unanimité à chaque fois.

Point 8/:Commission des œuvres sociales : Etudes des dossiers de demandes d'aide...

- ✓ Comme tous les mois, votes à l'unanimité des élus selon les préconisations de la commission.

Prochain CE le 25 Juin 2015.

Votre contact pour ce CE: Myriam Ziati - Nicolas BOISSY

Le SNU Pôle Emploi FSU Haute-Normandie

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

Le Service Public? Une idée d'avenir!